

Déclaration préalable au CTA du 16 décembre 2014



La priorité au primaire imperceptible dans l'Académie



Les mesures prises par le gouvernement (hausse des recrutements depuis 2012, réforme de la formation, EAP) ne suffisent pas à rendre attractifs nos métiers : les salaires restent gelés dans la Fonction Publique et ceux des stagiaires affichent une baisse de 14 % suite à la réforme. Ce manque d'attractivité est confirmé dans l'Académie qui, pour la première fois, n'a pas été en capacité de recruter à hauteur du nombre de postes ouverts au concours. Le vote du budget 2015 confirme le choix de l'austérité au nom d'une meilleure « compétitivité » et de la diminution de la dette publique, alors qu'il a prouvé son inefficacité et conduit même à une dégradation d'une situation pourtant déjà dramatique. L'annonce de la poursuite du gel jusqu'en 2017 est en cela inadmissible.

Dans l'Académie, la **Priorité au primaire** est imperceptible sur le terrain comme dans vos documents. Les dispositifs nouveaux (Plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans) et certains engagements ministériels se mettent en place mais de façon artificielle, par un nouvel étiquetage ou en lieu et place d'ouvertures de classes nécessaires. Ceci est la conséquence directe de l'absence de moyens nouveaux mis à disposition de l'Académie pour la mise en œuvre des ambitions ministérielles.

La lutte contre l'échec scolaire ne trouve pas de concrétisation budgétaire dans l'Académie qui se situe dans les 3 académies qui consacrent le moins de moyens à la prévention et au traitement de la difficulté scolaire. Les conséquences sont lourdes pour les élèves comme pour les personnels souvent isolés géographiquement mais également institutionnellement, seul pour relever le défi de la réussite de tous les élèves.

La réforme de la carte de l'Education prioritaire dans notre académie se traduit pour certaines écoles par la sortie du dispositif, alors qu'elles auraient tous les critères pour y rester ; d'autres écoles, hier comme aujourd'hui, en sont toujours écartées. L'égalité des chances est dans ces cas fortement remise en question.

L'évolution proposée en terme d'amélioration des décharges des directeurs des écoles de une à 3 classes se fait également sans moyens nouveaux affectés alors que cette disposition représente l'équivalent de 6 ETP dans l'Académie.

Quant à la formation initiale et continue, levier essentiel de la transformation de l'école, c'est une énorme déception. La mise en œuvre de la réforme de la formation initiale s'est faite sans cadrage national et avec des moyens très insuffisants pour faire fonctionner les ESPE. Un an après leur ouverture, la mise en œuvre est laborieuse. Cette situation place les étudiant(e)s et les stagiaires dans l'impossibilité de bénéficier d'une formation de qualité. Ils et elles subissent une pression constante pour répondre aux très nombreuses exigences de la formation et de leur stage en responsabilité. La formation continue reste à un niveau très bas sans perspective d'amélioration en l'absence de moyens de remplacement suffisants et de frais de déplacement. Pire, les personnels engagés dans des formations institutionnelles le font actuellement à leurs frais !!!

Le seul changement perceptible porte sur **une réforme des rythmes scolaires mal pensée, mal préparée, non financée** qui n'a eu pour l'instant qu'un impact négatif sur les conditions de travail de la plupart des enseignants du primaire et des autres personnels des écoles. Quant à son intérêt pour les élèves, il reste à démontrer !

Tout ceci dans un contexte de dialogue social qui peine à se rénover et de droits des personnels malmenés.

En bref, le SNUipp-FSU ne peut que déplorer que la Priorité au Primaire annoncée par le Président ne trouve pas de concrétisation dans l'académie. Il ya urgence à donner enfin à l'Ecole les moyens de ses ambitions, à revaloriser et respecter ses personnels.

à Limoges, le 16 décembre 2014